



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 583 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 116 080 \$ ET UN EMPRUNT DE 116 080 \$ POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET DE PAVAGE SUR LA RUE DES PRÉS-VERTS

Je, Philippe Morin, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 583, et ce, en date du 13 octobre 2021 :

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux personnes habiles à voter concernant le règlement n° 583 sur le site Internet de la Municipalité le 13 octobre 2021.

Philippe Morin
Directeur général et secrétaire-trésorier

13 octobre 2021

Date

